



Déclaration liminaire de la CAPD du Jeudi 20 Mai 2010

Depuis 2005 avec les lois pour l'avenir de l'école et pour l'égalité des chances, la charge de travail administratif s'est considérablement alourdie pour les enseignants du premier degré et particulièrement lors du passage à la semaine de 4 jours et en raison de l'alourdissement des programmes en 2008.

Si pour faire passer les évaluations nationales en CE1 et en CM2, l'Education Nationale octroie une prime aux enseignants, rien n'a été mis en place pour tous les dispositifs qui sont inscrits dans le texte sur l'acquisition des compétences du socle commun :

- aucun temps n'a été libéré pour l'élaboration des PPRE
- aucun temps n'a été libéré pour compléter le livret de compétences du socle commun (à établir parallèlement aux livrets scolaires)
- aucun temps n'a été libéré pour les maîtres de CM pour renseigner les attestations aux premiers secours, les livrets B2i, les résultats des évaluations d'allemand.
- aucun temps n'a été libéré pour le suivi des enfants relevant de la MDPH (obtenir une AVS, placement en CLIS ou autre, réunions de l'équipe éducative ...)
- aucun temps n'a été libéré, en Alsace, pour les évaluations départementales Grandes sections, CP et bientôt CM1

Tout cela est à faire alors que le temps d'une journée de travail s'est allongé du fait de l'aide personnalisée, que le temps de préparation et de suivi du travail de classe s'est accentué du fait de l'augmentation des effectifs alors même que s'amplifiaient aussi la pénibilité du travail, les pressions et le stress dans les écoles et dans les classes.

Les collègues du premier degré comparent leurs conditions de travail et leur salaire avec les collègues du second degré : c'est pourquoi le SNUipp demande toujours d'alléger le temps de travail hebdomadaire des enseignants du premier degré.

Et l'année scolaire qui arrive n'augure rien de bon avec de nouvelles suppressions de postes (16 000 pour 2011) laissées cette fois à la discrétion des recteurs qui actionneront un certain nombre de leviers possibles comme pour le premier degré la suppression des RASED, la baisse du taux de scolarisation des moins de 3 ans, l'augmentation des effectifs dans les classes ou les remplaçants vacataires ; mais avec aussi une formation professionnelle de compagnonnage (à laquelle nous nous opposons en l'état) qui s'installe dans la précipitation et le flou le plus total quant à sa mise en place et son efficacité ; avec une probable refonte des rythmes scolaires – à débattre j'espère – et de la gouvernance des écoles qui inquiètent déjà beaucoup les enseignants et qui risque de rendre l'exercice de notre métier de plus en plus difficile ; et c'est sans parler bien sûr des difficultés économiques au quotidien des enseignants qui attendent la revalorisation tant prônée pendant la campagne présidentielle et des inquiétudes croissantes quant à la réforme des retraites, spécialement dans la fonction publique.

Ce sont toutes ces raisons qui ont porté la FSU et le SNUipp à appeler l'ensemble des collègues à la grève prévue le 27 mai prochain ... et je finirai en dénonçant encore une fois la discrimination qui nous est faite - et l'atteinte au droit syndical - dans l'obligation de se déclarer gréviste et dans l'organisation du Service Minimum d'Accueil (SMA).